



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation
concernant les projets de règlement 750-21 et 751-21)

Durant la période d'état d'urgence sanitaire, le processus de consultation qui fait l'objet du présent avis remplace le processus usuel de consultation des personnes intéressées.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond a adopté, à sa séance ordinaire tenue le lundi 14 juin 2021, les premiers projets des règlements suivants :

↳ **Règlement 750-21** *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 aux fins de créer la zone C-25 et y autoriser les établissements d'hébergement*

Ce règlement vise à créer la zone C-25 (secteur du pont Tessier) et y autoriser les établissements d'hébergement.

↳ **Règlement 751-21** *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'interdire les résidences de tourisme dans le secteur du lac Sept-Îles et à l'intérieur du périmètre urbain (PU)*

Ce règlement vise à modifier le Règlement de zonage 583-15 afin d'interdire les résidences de tourisme dans le secteur du lac Sept-Îles et à l'intérieur du périmètre urbains, plus spécifiquement dans les zones C-16, C-17, C-20, CV-1 à CV-6, HA-1 à HA-8, HA-9 à HA-16, HA-17 à HA-24, HA-25 à HA-32, HA-33 à HA-39, HB-1 à HB-8, HB-9 à HB-11, HC-1 à HC-6, RR-3 et RR-4.

Consultation

Les projets de règlement 750-21 et 751-21 sont soumis à la consultation écrite des citoyens et tous les documents qui s'y rapportent peuvent être consultés sur le site Internet en cliquant sur le lien indiqué sous l'avis public.

Commentaires

Toute personne désirant transmettre des commentaires ou des questions relativement à ces projets de règlement doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse suivante : urbanisme@villesaintraymond.com.



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin que nous puissions la contacter.

Donné le 15 juin 2021.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA